



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : ACTE MODIFICATIF N°2 AU MARCHÉ PUBLIC D'ASSURANCES - LOT N°1 : ASSURANCE "INCENDIE - DIVERS DOMMAGES AUX BIENS", PASSE AVEC LA SOCIÉTÉ SMACL ASSURANCES**

**DÉCISION N° DM-25-301  
EN DATE DU 12 SEPTEMBRE 2025**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°A-22-177 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Monsieur Éric BENSOUSSAN, Adjoint au Maire ;

**VU** la décision n°DM-24-396 du 28 novembre 2024 de signer le marché d'assurances (lot n°1) avec la société SMACL ASSURANCES (notifié le 09/12/2024) ;

**VU** le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres en date du 04 septembre 2025 donnant un avis favorable pour l'acte modificatif n°2 ;

**CONSIDÉRANT** que l'acte modificatif n°2 a pour objet d'intégrer de nouveaux risques liés à l'organisation du Vincennes Festival Club 2025 (annulation de concerts) ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la société SMACL ASSURANCES, sise 141 avenue du Général Salvador Allende – 79031 NIORT Cedex 9, représentée par Madame Géraldine LARGEAU, agissant en qualité de souscripteur, l'acte modificatif n°2 au marché public d'assurances – Lot n°1 Assurance « Incendie – Divers dommages aux biens ».

L'acte modificatif n°2 s'élève à 12 054,54 € TTC.

Le nouveau montant du marché, modifié par le présent acte modificatif, est de 160 716,13 € TTC, au lieu de 148 661,59 € TTC.

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20250912-lmc1H13457H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 12/09/2025  
Date de Publication : 12/09/2025

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjoint au maire chargé de l'administration  
générale, de la sécurité publique et des affaires  
patriotiques,

***Signé***

**Eric BENSOUSSAN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20250912-lmc1H13457H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 12/09/2025  
Date de Publication : 12/09/2025